

offre stagiaires

Adhérez maintenant ...

se-unsa.org

... pour l'an prochain !

STAGIAIRES

Adhérez aujourd'hui pour l'an prochain mais payez plus tard* !

* tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2016

Adhérez dès aujourd'hui pour l'année 2016-2017 (au tarif de 2015-2016) et profitez dès à présent :

- de nos services pour votre déroulement de carrière : calcul retraite, étude mutation... ;
- de nos conseils pour votre suivi administratif (suivi paritaire, modèles de lettres, interventions auprès de l'administration...)
- de notre communication électronique ;
- de nos publications à votre domicile ;
- de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes)...

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2016 !

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez aussi adhérer en ligne, par carte bancaire, sur www.se-unsa.org

SITUATION PERSONNELLE

Nouvel adhérent

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance : Né(e) le :

Adresse personnelle :

Téléphone : Portable :

Adresse mel :

Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice :

SITUATION ADMINISTRATIVE

En 2016-2017, je serai ...

Premier degré

Second degré Discipline :

Certifié PLP Agrégé Bi-admissible AE PEGC CE d'EPS Cop

Peps CPE DClO Autre (préciser) :

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

J'adhère au tarif préférentiel de 120 €

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à :

SE-UNSA
Section Académique de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tél. 05.57.59.00.20 - Fax 05.56.31.36.17 - @ : ac-bordeaux@se-unsa.org





Adhérez au SE-Unsa

Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos),
en joignant un RIB ou un RICE

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) :

Votre Adresse (*) :

.....

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
BIC (*) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>											

Le (*) :

A (*) :

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.